

GRAND PRIX DE CHIBERTA
& GRAND PRIX Dames Celia Barquin
Du 07 Juillet au 10 juillet 2022
Tél : 05 59 52 51 10 www.golfchiberta.com
email : accueil@golfchiberta.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales de la ffgolf.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

Règlement sanitaire en annexe au règlement de l'épreuve.

Modifications de ce règlement ou annulation de l'épreuve en fonction de l'évolution de la Covid-19 et des restrictions sanitaires gouvernementales.

- CONDITIONS DE PARTICIPATION- GP

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf **et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter **un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.** Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

EPREUVE NON FUMEUR

- FORME DE JEU

Simple Stroke Play / 72 trous / 18 trous par jour / cut après 36 trous / classement en brut sur l'addition des 4 tours.

GRAND PRIX :

Inscription :

La date limite d'inscription est fixée au **mercredi 22 juin 2022** à minuit. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

La publication de la liste des inscrits se fera au plus tard **le lundi 27 juin 2022** après midi sur le site du golf.

Si le champ des joueurs est incomplet, le Club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date. Dans ce cas, cela signifie que le Club peut compléter le champ en ajoutant des Dames/Messieurs. Néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement car il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Liste d'attente :

En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle devra être traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente doit être respecté parmi les joueurs présents sur le site.

Champ de 156 joueurs :

- **Série Messieurs** (Catégorie Elite) comprenant 120 joueurs au maximum et **d'index ≤ 2.4** – 57 joueurs et ex æquo retenus à l'issue des 2 premiers tours.
- **Série Dames** (Catégorie Elite) comprenant 36 joueuses au minimum et **d'index ≤ 6.4** – 21 joueuses et ex æquo retenues à l'issue des 2 premiers tours

La Ligue de Nouvelle-Aquitaine disposera de 15 wild cards (incluses dans les 156 participants) pour des joueurs ou joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue qui pourra en affecter une partie au club organisateur. La Direction Technique Nationale se réserve le droit d'utiliser directement 3 de ces wild cards pour des joueurs qu'elle aura désignés.

Il sera réservé 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite Amateur ou par leur index (12 messieurs et 4 Dames maximum).

Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Dans les Grands Prix Elite, les joueurs et les joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses classés dans les 2500 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 2500 premières du WWAGR pour les Dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le paragraphe précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions. La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses classés dans les 2500 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 2500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

L'ordre des mérites et l'index pris en compte seront ceux à la **clôture des inscriptions (WAGR (WWAGR) semaine 25, Mérite Amateur de juin et index au 22 juin 2022 minuit)**. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index à cette date.

Tirage des départs : Vade-Mecum P24 1.2.1-7

Ils se feront des **trous n°1 et n°10**.

Départs de 2 tees différents :

- 1er jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 du trou 10 et le bloc 3 puis 4 du trou 1.

- 2ème jour : Faire jouer le bloc 1, puis le bloc 2 du trou 1 et le bloc 4 puis 3 du trou 10.

- Après le 2ème jour : le tirage des départs DOIT se faire dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément (avec éventuellement une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et de Messieurs).

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Dernier tour : Les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les dix derniers départs.

Classement :

Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe.

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

- ENGAGEMENTS POUR LE GRAND PRIX

Les engagements sont à **effectuer à partir du lundi 30 mai 2022 et avant le 22 Juin 2022.** Règlement par chèque, virement ou espèces. Plus d'informations sur le site internet : <http://golfchiberta.com> Rubrique Grand Prix de Chiberta. **Les inscriptions par mail seront acceptées mais validées uniquement à réception du règlement.** Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération.

Les inscriptions seront mises en réserve jusqu'à la clôture le 22 juin 2022 à minuit.

Pour les joueurs et joueuses du Grand Prix l'entraînement est prévu le mercredi 6 juillet 2022 sur réservation des départs auprès du Golf de Chiberta (05 59 52 51 10) à partir du lundi 27 juin 2022.

- DROITS D'INSCRIPTIONS

Grand prix

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

- **120 €** pour les adultes,
- **60 €** pour les joueurs de 25 ans et moins (nés entre 1997 et 2003),
- **40 €** pour les jeunes de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après).

- ENREGISTREMENT DU GRAND PRIX

Tous les joueurs et joueuses inscrits au Grand Prix devront se faire enregistrer avant le 1^{er} tour de leur épreuve en se présentant à l'accueil du Golf au plus tard la veille du 1^{er} tour à 13H. Tout joueur inscrit qui ne se sera pas enregistré dans les délais, sera considéré comme ne participant pas à l'épreuve ne pourra pas prendre le départ. Il sera alors remplacé par le premier joueur disponible en liste d'attente.

- TENUE

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les blue-jeans, les tees shirts, les débardeurs, les shorts pour les hommes, les baggys sont interdits. **Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix (pas de tee-shirt, ni de tongs).**

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets. *Le port des chaussures à clous leur est interdit*, ce qui pourra entraîner, après avertissement, la disqualification du joueur.

- FORFAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout **forfait devra être notifié au Comité de l'Épreuve par écrit** au plus tard **3 jours** plein avant le 1^{er} tour de l'épreuve à laquelle il participe. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Un **abandon au cours d'un tour conventionnel** ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constatée.

- HEURES DE DÉPART

Les horaires de départ seront communiqués **la veille de chaque tour vers 19H00 au Golf de Chiberta et sur le site internet.**

- PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série recevront un prix le dimanche 10 juillet 2022. Le vainqueur en brut de chaque série verra son nom gravé sur la coupe challenge.

- INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés :

Priorité sera donnée au Grand Prix

Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée.

Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

- Practice - règle locale

Par mesure de sécurité, règle locale – fonctionnement du practice.

Le non-respect des règles fonctionnement du practice sera considéré comme une grave faute de comportement et sera soumis à l'appréciation du comité de l'épreuve.

- CONTROLE ANTIDOPAGE

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vade-mecum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

- COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve ou de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur ou sur un nombre de jours inférieur à celui prévu. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.

- TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel.